

Parcours fragilisés et insertion professionnelle : Zoom sur UP Emploi

LES PERSONNES FRAGILISÉES FACE À L'EMPLOI

Le travail tient une place centrale dans la vie sociale d'une grande partie des membres de la société. Bien plus qu'une occupation, il procure aux personnes une existence sociale, un rôle et contribue à construire leur identité. Dans le même temps, la constitution dispose que : « *Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi* » (art.5 préambule de la constitution de 1946). Cette injonction à la fois sociétale et légale à occuper un emploi pèse sur les individus, faisant de l'inactivité un statut quasi irrégulier.

Dès lors, la privation d'emploi du fait de circonstances de vie constitue un défi majeur en termes d'inclusion sociale. Ces personnes sont d'autant plus exclues que le service public de l'emploi n'est pas outillé pour accompagner les personnes fragilisées dont la remobilisation vers l'emploi ne relève pas uniquement d'une inadéquation entre offre et demande. En effet, pour beaucoup, le retour à l'emploi est une des étapes d'une reconstruction sociale, identitaire voire d'un rétablissement

L'INCLUSION COMME LEVIER D'INSERTION

« UP emploi » est un parcours d'insertion porté par l'association « United Persons for Humanness » qui propose à des personnes ayant connu des situations de vie difficiles un programme d'accompagnement vers l'emploi conçu pour les aider à reprendre confiance en elles.

L'une des particularités de ce programme réside dans la diversité de ses participants : ces derniers sont orientés par des associations partenaires qui accompagnent des publics aux problématiques variées : des personnes sortant d'incarcération, des personnes ayant un vécu de rue ou de prostitution, des personnes ayant connu un burnout professionnel, **des personnes concernées par les troubles psychiques ou par d'autres handicaps**. Mélanger des publics qui rencontrent des difficultés aussi disparates permet de les confronter à la pluralité des situations et à impulser une approche inclusive au-delà des stéréotypes.



L'INTERVIEW DE...

AMAURY PERRACHON

Responsable Action sociale – Coordinateur de parcours

Quels sont les critères pour intégrer le parcours UP Emploi ?

Avoir envie ! Les seuls critères que nous avons fixé pour intégrer le parcours sont liés aux exigences légales pour le suivi d'un stage : être majeur et avoir une situation administrative régulière.

Au-delà de ces critères nous demandons simplement à ce que les candidats soient capables

d'exprimer en français leur motivation à retrouver du travail.

Pour permettre un accompagnement le plus global possible des personnes, nous demandons à ce qu'un référent accepte de nous aider à suivre une personne tout au long du parcours, généralement au sein d'une association partenaire.

Selon vous, pourquoi ce programme est-il indiqué pour les personnes concernées par la santé mentale ?

UNE APPROCHE GLOBALE DE LA REMOBILISATION

Le programme UP Emploi s'étend sur 10 mois minimum et comprend : 6 entretiens individuels, 6 séances de formation collective, 1 période d'immersion en entreprise, 1 accompagnement individualisé par un mentor bénévole (6 à 12 mois).

Autre spécificité du programme UP Emploi : **la combinaison d'ateliers techniques** (simulation d'entretien, refonte du CV, bilan de compétences, ...) **avec des ateliers artistiques** (théâtre, chant, danse, ...) partant du postulat que les réalisations collectives et la découverte de talents créatifs permettent **d'appréhender différemment la notion de réussite** et de redécouvrir ses talents. Ces ateliers sont animés par des artistes qui partagent leur passion.

Par ailleurs, avec la hausse des situations en lien avec la santé mentale au sein des promotions, le dispositif a intégré cette dimension en mobilisant un psychologue à chaque séance du programme.

Enfin, si la taille des promotions reste limitée (10 à 12 personnes, trois fois par an), le programme UP Emploi propose toutefois un modèle inspirant et déstigmatisant vis-à-vis des vulnérabilités. En cela, il s'inscrit en droite ligne de **l'approche orientée rétablissement** qui promeut l'inclusion et l'auto-détermination.

MODALITÉS



L'Atelier
21 avenue du Général Leclerc
75014 – Paris
contact@upforhu.org
06 67 89 24 62
www.upforhu.org

► **À consulter :**
Évaluation d'impact du programme

l'emploi pour des personnes vivant avec un handicap psychique.

Quels sont les différents bénéfices que les participants retirent de ce programme ?

Confiance en eux, confiance en l'autre et confiance en l'avenir ! Ils discernent ce qu'ils ne veulent plus et ce dont ils auront besoin demain !